

Le royaume de Chypre

Jean Richard

Professeur émérite à l'université de Bourgogne Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

Pendant trois siècles, du débarquement de Richard Cœur de Lion en 1191 à l'arrivée des Vénitiens en 1480, l'île de Chypre, dernière terre chrétienne face aux lieux saints, est un royaume franc. La dynastie des Lusignan, si elle participe aux croisades et à la défense de Jérusalem, se trouvera vite menacée tant par les Égyptiens que par les Génois, les Aragonais ou les Vénitiens. Nous avons demandé à Jean Richard de nous aider à démêler l'histoire mouvementée de cette île si convoitée.

Richard Cœur de Lion

L'île de Chypre constituait au XII^e siècle une dépendance de l'Empire byzantin où les grandes familles de l'aristocratie et les monastères de Constantinople avaient leurs domaines. Elle entretenait des rapports suivis et pacifiques avec les établissements francs de Syrie, qui en tiraient du ravitaillement, en dépit de quelques raids menés en guise de représailles par Renaud de Châtillon ou Raymond III de Tripoli. Elle fournissait des escales commodes pour les marchands fréquentant Alexandrie et les Vénitiens, à la faveur de concessions impériales, s'y étaient établis, notamment à Limassol et à Paphos. Mais, à la suite de l'usurpation d'Andronic Comnène, le duc de Cilicie Isaac Doukas Comnène s'y était rendu indépendant avec l'appui des Normands de Sicile. À l'arrivée de la troisième croisade, il se serait prévalu du droit d'épave pour dépouiller les croisés de l'entourage de Richard Cœur de Lion que la tempête avait jetés sur ses côtes et chercha à s'emparer de la sœur et de la fiancée du roi. Ce dernier en prit prétexte pour débarquer dans l'île. Un mois lui suffit pour obliger Isaac à se remettre entre ses mains et pour occuper l'île (1191). Il organisa hâtivement sa conquête, accordant des franchises aux grands, qu'Isaac avait pressurés, en retour de l'abandon de la moitié de leurs domaines. Les représentants qu'il venait de désigner durent réprimer une rébellion qui cherchait à mettre un parent d'Isaac en possession du pouvoir. Richard se décida alors à vendre l'île aux Templiers ; mais ceux-ci eurent à leur tour à affronter une révolte et renoncèrent à leur achat.

La féodalité franque des Lusignan

Guy de Lusignan, qui avait perdu son royaume de Jérusalem, se substitua à eux en fournissant à Richard, dont il s'avouait vassal, la somme due au Temple et en s'engageant à verser en sus soixante mille besants, ce qui fut accepté. Cette dette ne fut d'ailleurs pas payée.

Guy entreprit de donner à Chypre une armature féodale, en y appelant des Francs de Terre sainte

chassés par la conquête de Saladin et d'autres, notamment des Syriens ; il leur distribua fiefs et tenures, ceci à la faveur de confiscations dont furent en particulier victimes les Vénitiens. Une petite noblesse terrienne grecque subsista cependant. Son frère Aimery lui succéda en 1194 et régularisa cette occupation, constituant un domaine royal, la « régale », qu'administrait une « secrète » héritée des Byzantins. Richard Cœur de Lion ayant renoncé à sa suzeraineté, Aimery accepta celle de l'empereur Henri VI qui lui donna une couronne royale en 1197.

Il avait obtenu du pape Célestin III la création d'une Église latine, avec un archevêque, qui prit le titre de Nicosie, et trois évêques. Les ressources de ces prélats étaient essentiellement assises sur les dîmes des revenus seigneuriaux, ce qui entraîna des difficultés qui furent résolues en 1222 par un concordat passé devant le légat Pélage. Mais ce concordat, en établissant une subordination des évêques grecs aux évêques latins et la réduction de quatorze à quatre du nombre des sièges épiscopaux grecs, suscita une crise opposant l'épiscopat grec aux Latins. Aimery donna à son royaume des institutions et des usages inspirés de ceux du royaume de Jérusalem, mais en laissant aux Grecs et aux autres éléments nationaux, syriens ou arméniens, leur organisation et leur droit spécifiques, que leur appliquaient leurs propres juges ecclésiastiques, ou un *reis* pour les Syriens. La noblesse fieffée ne disposait pas de droits de justice et des baillis royaux, ainsi qu'un vicomte de Nicosie assisté de jurés francs, faisaient respecter l'ordre public. Les Syriens venus de Terre sainte jouissaient d'une liberté personnelle qu'enviaient les bourgeois grecs, assujettis à des impôts personnels de tradition byzantine et de ce fait soumis à un statut servile qui les excluait des fonctions de jurés. Les paysans – les *parèques* – étaient de véritables serfs. La dynastie des Lusignan, issue du mariage d'Aimery avec Isabelle, reine de Jérusalem, reconnaissait la suzeraineté impériale. Mais, dans un conflit relatif à la régence du jeune Henri I^{er}, Frédéric II prit parti pour Aimery Barlais contre Jean d'Ibelin, cousin du roi. Une guerre civile opposa ces derniers ; Jean l'emporta mais les troupes impériales intervinrent en faveur du parti adverse. Elles furent défaites à Agridi et s'enfermèrent à Kyrenia, qui finit par capituler en 1233. Le pape Innocent IV devait délier le roi de sa vassalité en 1247.

Concorde religieuse

Il restait à résoudre les difficultés nées du concordat de 1222, qui avait provoqué le départ pour Nicée des prélats grecs – un conflit relatif à l'usage des azymes par les Latins, qui avait entraîné le supplice de quelques moines du couvent de Kantara, demeura étranger à ces difficultés. Le pape Alexandre IV trouva une solution de compromis qu'il promulgua par la *Bulla Cypria* de 1260, en limitant la dépendance des évêques grecs envers leurs homologues latins à la prestation d'un serment soigneusement libellé, qui leur laissait le gouvernement de leur propre clergé. La royauté veillait d'ailleurs à modérer les excès de zèle de certains prélats latins qui cherchaient soit à modifier les usages grecs, soit à étendre leur juridiction. La coexistence des divers rites fut, dans l'ensemble, paisible. Les dévotions communes contribuaient à rapprocher les communautés.

« Seigneurs du royaume de Jérusalem »

Le roi Hugues II, fils d'Henri I^{er}, mourut sans enfant en 1267. La Haute Cour du royaume, c'est-à-dire l'assemblée des « hommes liges », reconnut pour son successeur son cousin Hugues d'Antioche, qui descendait lui aussi d'Aimery et d'Isabelle de Jérusalem et qui releva le nom de Lusignan. Or, depuis la déposition de Frédéric II, en 1244, la Haute Cour de Jérusalem reconnaissait les rois de Chypre comme « seigneurs du royaume de Jérusalem » en attendant la venue hypothétique du légitime héritier qui aurait été Conrad IV ou Conradin. Ce dernier étant mort en 1268, Hugues III réunit les deux couronnes, malgré les revendications de Charles d'Anjou. Les Templiers ayant pris parti pour Charles, Hugues leur fit la guerre et détruisit leur château de Kastria (1279-1281). L'union des deux couronnes se maintint jusqu'à l'extinction de la dynastie.

Tant en raison des devoirs qu'ils avaient contractés envers le royaume de Jérusalem que de leur participation aux croisades, les rois de Chypre ont été étroitement associés à la défense de la Terre

sainte et à la lutte contre les sultans d'Égypte. Après la chute d'Acre, le roi Henri II coopéra à la campagne menée en Syrie par les Mongols. Il participa à l'élaboration de plans de reconquête et mit sa flotte au service du blocus décidé par la Papauté à l'encontre des pays du sultan. Les relations avec ceux-ci ne reprirent que vers 1326.

Templiers et Hospitaliers

La crise résultant de la perte de la Syrie franque et l'hostilité des barons à l'égard de réformes introduites par le roi suscitèrent une rébellion de la haute noblesse. Arguant de l'incapacité à régner de Henri II – il était épileptique –, on confia le gouvernement à son frère Amaury (1306-1310). Seul l'assassinat de celui-ci, suivi par la levée des chevaliers menés par Aygüe de Bessan, permit à Henri de récupérer son trône, non sans qu'il ait dû user de représailles contre certains conjurés, notamment contre les dignitaires du Temple qui avaient soutenu l'usurpation. Le Temple, après la perte d'Acre où était le siège de son couvent, avait envisagé de fixer son chef-lieu à Limassol ; il aurait pu constituer une menace pour l'autorité royale sans la suppression de l'ordre. L'Hôpital s'était lui aussi un moment fixé à Limassol, mais avait opté pour une installation à Rhodes, tout en conservant un important domaine en Chypre.

Prospérité et vie artistique

Au XIV^e siècle, Chypre connut un grand développement économique. Henri II fit de Famagouste une ville dotée de privilèges, dont le port était en relations étroites avec celui de l'Ayas – Lajazzo – en Petite-Arménie, où aboutissait le commerce de l'Asie mongole, ainsi qu'avec la Syrie. La reconstruction de la cathédrale Saint-Nicolas et la multiplication des églises témoignent de la prospérité de la ville. Les marchands italiens et la bourgeoisie syrienne ont été les artisans et les bénéficiaires de cette activité. Les ateliers de tissage, en particulier à Nicosie, fournissaient des étoffes de luxe appréciées en Occident ; les domaines ruraux alimentaient les exportations, notamment en sucre. La royauté, de son côté, participait activement à la lutte contre la piraterie turque, en s'associant aux ligues constituées sous l'égide de la Papauté et contribuait ainsi à assurer la sécurité de la navigation.

La prospérité de l'île a favorisé les arts. L'architecture gothique, qui triomphe dans la construction de la cathédrale de Nicosie et du monastère prémontré de Bellapaïs, a été employée dans certaines églises grecques et des peintures de tradition byzantine ont orné des églises latines, telle l'icône des Carmes de Nicosie. La vie religieuse a été active dans les différents rites et les seigneurs latins, comme le roi lui-même, ont témoigné de leur dévotion envers des sanctuaires grecs.

Hugues IV contre le sultan

Hugues IV, qui avait succédé en 1324 à son oncle Henri, avait évité de s'engager en Asie mineure. Au contraire, son fils Pierre I^{er} (1359-1369), en acceptant de prendre possession de la ville arménienne de Gorhigos qui s'était donnée à lui, entra en conflit avec les émirs turcs de la côte et s'empara notamment d'Adalia. Il se trouva entraîné dans une guerre avec l'Égypte au moment où le roi de France Jean le Bon se préparait à partir en croisade. Il put ainsi emmener des croisés lorsqu'il attaqua Alexandrie, qui fut pillée en 1365. Ceci lui valut d'apparaître comme un paragon de la croisade. Mais il ne put trouver en Occident les secours attendus et il dut poursuivre sa guerre contre le sultan avec ses propres forces. Il mécontenta sa noblesse par des actes arbitraires, mais surtout par ses exigences financières, en dépit du recours à des expédients parmi lesquels figurait un affranchissement massif de la bourgeoisie grecque qui put dès lors accéder au même statut que la bourgeoisie franque ou syrienne. Il fut assassiné le 17 janvier 1369 et la régence fut confiée à son frère Jean, prince d'Antioche, qui avait pactisé avec les mécontents et qui devait à son tour périr, victime de la vengeance de la reine Éléonore d'Aragon.

L'épisode génois

Mais, entre temps, le couronnement du jeune roi Pierre II avait été l'occasion d'une émeute dont furent victimes les Génois de Famagouste. Gênes riposta par l'envoi d'une flotte. Le roi et son entourage tombèrent entre les mains des Génois qui entreprirent d'occuper l'île. Tenus en échec devant Kyrenia, ils obtinrent du roi la cession de Famagouste, d'abord comme caution pour le paiement d'une énorme indemnité de guerre (1374), puis à titre permanent, non sans exiger le versement d'un tribut annuel. L'oncle du roi, le futur Jacques I^{er}, et une soixantaine de nobles avaient été emmenés captifs à Gênes. Les Lusignan ne se résignèrent pas à la perte de la ville, à laquelle les Génois auraient voulu réserver le monopole du commerce maritime, mais qui dans la réalité commença bientôt à décliner. Ils ne parvinrent pas à la réoccuper avant 1464. Un temps même, les Génois occupèrent aussi Limassol, enlevée par surprise en 1452.

Un royaume toujours très convoité...

La paix avec le sultan d'Égypte, rétablie en 1370, fut rompue en raison de l'appui que le roi Janus était soupçonné d'avoir fourni aux pirates catalans. Après un premier débarquement au cours duquel Limassol fut saccagée, les Mamelouks infligèrent au roi la défaite de Khirokitia. Janus fut pris et mené au Caire et Nicosie occupée en 1426. Le roi fut libéré en acceptant de se faire le vassal et le tributaire du sultan. La situation financière du royaume était désastreuse ; la royauté dépendait de plus en plus de ses créanciers, surtout vénitiens.

La vie de cour restait cependant brillante : c'est Janus qui fit composer le célèbre « *chansonnier* », aujourd'hui à Turin. Son fils Jean II épousa une Grecque, Hélène Paléologue, qui favorisa l'élément grec, auquel l'union des Églises proclamée au concile de Florence donnait une nouvelle place. Il laissa une fille, Charlotte, qui épousa Louis de Savoie. Mais elle entra en lutte avec son demi-frère, le bâtard Jacques, qui postulait alors pour le titre d'archevêque de Nicosie. Ce dernier obtint l'appui du sultan : il reçut l'investiture du royaume en 1460 et se vit confier des troupes. Charlotte s'enferma dans Kyrenia qui capitula en 1464 et se réfugia à Rhodes, puis en Occident. Jacques II s'entoura d'aventuriers venus en particulier du royaume aragonais de Naples. Il leur distribua des fiefs, contribuant ainsi à transformer une aristocratie dont le caractère français s'effaçait : bien que le français restât la langue de l'administration, l'usage du grec progressait. Il épousa Catherine Cornaro, issue d'une grande famille vénitienne, que la République avait adoptée pour fille. Lui-même commençait à restaurer l'autorité royale, quand il mourut en 1473. Catherine donna bientôt le jour à un petit Jacques III, qui ne vécut qu'un an. Elle était assistée d'un conseil de régence où prédominait l'élément napolitain. Les convoitises des Aragonais se traduisirent par un coup d'État. Le cousin de la reine, Georges Cornaro, lui-même membre de ce conseil, fut assassiné.

...qui tombera dans l'escarcelle vénitienne

Mais la réaction de la population de Nicosie et l'arrivée d'une flotte vénitienne renversèrent la situation. Les Vénitiens prirent progressivement le contrôle du gouvernement et on expulsa les Napolitains et leurs alliés. Les intrigues de Charlotte pour revenir au pouvoir échouèrent. La Sérénissime République, après avoir soutenu la reine, se décida à lui demander d'abandonner son trône, en 1489. Catherine céda son royaume à la République et se retira à Venise. Par précaution, on y transféra également les enfants illégitimes de Jacques II. Le royaume de Chypre laissait ainsi la place à un *regno di Cipro* qui conservait la structure féodale et les institutions de celui des Lusignan, mais en prenant un caractère nouveau. Il accueillait parmi les fiefés des Vénitiens et surtout des familles issues de la petite noblesse grecque et des détenteurs des offices de l'administration, d'origine grecque ou syrienne. L'italien avait pris la place du français.

Jean Richard

Janvier 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



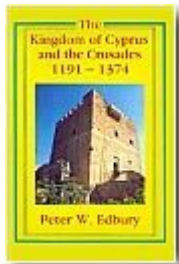
France de Chypre
Nicolas Iorga
Les Belles-Lettres, Paris, 1930, réimpr. 1966
L'ouvrage essentiel pour aborder l'époque des croisades et des Lusignan.



L'art gothique et la Renaissance en Chypre
Camille Enlart
Paris, 1899
Un grand classique



A History of Cyprus (4 volumes)
George Hill
Cambridge, 1940-1952



The Kingdom of Cyprus and the Crusades (1191-1374)
Peter W. Edbury
Cambridge University Press, Cambridge, 1993